

16 déc 2016 -15:48

Appartient à [Conseil des ministres du 16 décembre 2016](#)

Marché public : extension de l'application Sidis Suite pour le SPF Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public en procédure négociée pour l'extension de l'application Sidis Suite pour la direction générale des Etablissements pénitentiaires du SPF Justice.

Le développement et l'amélioration continue de l'application est actuellement d'une nécessité absolue, en particulier pour une gestion efficace avec les services de la Sureté de l'Etat, dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme.

Le programme informatique Sidis Suite est destiné à moderniser la gestion du suivi de la détention. Il s'agit d'un dossier électronique centralisé qui reprend des informations essentielles et qui assure une gestion plus efficace des mouvements des détenus comme l'incarcération, le transfèrement, le comportement (à risque), la fin de peine, le congé pénitentiaire, les mesures disciplinaires, les possessions, les visiteurs ou les formations suivies.

Le ministre de la Justice est chargée d'attribuer le marché au 'Consortium' ayant le monopole technique de l'application. Les moyens budgétaires seront mis à disposition sur la provision interdépartementale 'Terrorisme et Déradicalisation'.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique